

Médiations et politiques culturelles dans les métiers du spectacle vivant

Public visé

Acteurs engagés dans le milieu culturel, dans le milieu artistique (acteurs, dramaturges, metteurs en scène, etc.), ou dans les métiers administratifs de médiation culturelle, de la production et de la diffusion des spectacles ; toutes personnes désirant une reconversion afin de s'occuper de la gestion et administration de structures culturelles, institutionnelles ou de type associatif.

Prérequis et modalités d'admission

Une expérience dans le domaine du spectacle vivant est vivement conseillée.

Modalités d'admission : Le candidat sera sélectionné sur dossier (CV et lettre de motivation) et suite à un entretien avec le responsable de formation.

Niveau administratif de la FUP (n'attribue pas la reconnaissance d'un niveau à l'issue)

Niveau Master

Effectif

5 personnes maximum par session

Objectifs pédagogiques

Cette formation permettra la découverte des réalités de la médiation culturelle par un travail théorico-pratique. Elle s'attachera à l'étude du panorama des politiques culturelles nationales (textes de références, institutions, dispositifs, réseaux, établissements, artistes et compagnies) et ouvrira sur les perspectives internationales (structures culturelles à l'étranger, éléments de typologie, contexte, contraintes et indépendance).

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- S'orienter dans le paysage des arts vivants, au niveau national et international.
- Mettre en place un dossier de subventionnement.
- Gérer un programme culturel (logistique, méthodologie, suivi financier).
- Conceptualiser et organiser une réflexion de haut niveau dans le domaine du patrimoine théâtral européen et extra-européen.

La formation « Médiations et politiques culturelles dans les métiers du spectacle vivant » s'insère dans le programme du Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant parcours Pratiques scéniques et théâtre du monde. Les stagiaires de la Formation Continue inscrits seront intégrés au groupe des étudiants de l'année universitaire en cours.

Lieux de la formation

Université de Franche-Comté, UFR SLHS – 30-32 rue Mégevand - CS 81807 - 25030 Besançon Cedex.

Partenariat renforcé avec le CDN (Centre Dramatique National) de Besançon.

FORMATION CONTINUE

36 A avenue de l'Observatoire - 25030 BESANCON Cedex - Tél. 03 81 66 61 21 - Fax 03 81 66 61 02

formation-continue@univ-fcomte.fr - <http://formation-continue.univ-fcomte.fr>

Dates, horaires et durée

La formation aura lieu du 27 septembre au 9 novembre 2018.

Durée totale : 40 heures.

Les vendredis en fonction des semaines (cf. Programme détaillé)

Prix et modalités d'inscription

- Le coût de la formation est fixé à 680 euros.
- Les participants doivent signer un contrat de formation professionnelle avec le service Formation Continue (inscrits sous statut Formation Continue)

Dispositifs de suivi et d'évaluation de la satisfaction

- Feuilles de présence signées par l'inscrit et l'intervenant à chaque heure de formation.
- Fiche d'évaluation de la satisfaction complétée par les participants en fin de formation.

Validation et contrôle des connaissances (aucun crédit ECTS n'est délivré)

- L'évaluation sera effectuée par le formateur. Elle se fera essentiellement par des exposés permettant de vérifier la bonne intégration des connaissances et des compétences.
- Attestation de formation remise à l'issue de la formation par le service Formation Continue.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.
- Mise à disposition de photocopies
- Projets de recherche en groupe
- Rencontre avec des professionnels du monde du spectacle, et des structures partenaires de l'Université (CDN, Scènes nationales, responsables de Festivals, Compagnies indépendantes, etc.)

Nom et qualité des intervenants

- **Claudine DUSSOLLIER** : Chargée d'enseignement, directrice éditoriale Deuxième époque, conseil en coopération culturelle/Transversité
- **Giulia FILACANAPA**: Chargée d'enseignement, productrice de spectacle et spécialiste des politiques culturelles à l'international

Contact pédagogique : organisation de la formation



UFR SLHS, 30 rue Mégevand, 25000 Besançon

Tél (+33) 03 81 66 53 10

Enseignant responsable de la pédagogie

Monsieur Guy FREIXE, Directeur de Département Arts de l'UFR SLHS

Mail : guy.freixe@univ-fcomte.fr

Secrétaire pédagogique

Madame Nadège CHAVEL

Mail : nadège.chavel@univ-fcomte.fr

Contact financier : conseil prise en charge, convention de formation, suivi administratif et facturation



Université de Franche-Comté - service Formation Continue

36A avenue de l'Observatoire - 25030 BESANCON cedex

Siret : 192.512.150.00447

Tel. 03 81 66 61 21 - Fax. 03 81 66 61 02

Email : formation-continue@univ-fcomte.fr

Conseiller Formation Continue

Madame Ryma GABA

Programme détaillé

Université de Franche-Comté, UFR SLHS – 30-32 rue Mégevand - CS 81807 - 25030 Besançon Cedex.

Date	Horaires	Intitulé du cours	Durée	Intervenant
27/09	10h00-13h00	« <i>La médiation culturelle</i> » L'objectif du cours sera d'imaginer un nouveau Festival sur un territoire. Pour ce faire nous prendrons exemple sur des Festivals existants, nous essaierons de comprendre comment un projet s'invente, se monte et s'organise. Puis nous nous donnerons un cahier des charges virtuel pour un Festival à inventer en prenant en compte un territoire, un budget, des objectifs...	3h	Claudine DUSSOLLIER
27/09	14h00-17h00	« <i>La médiation culturelle</i> »	3h	Claudine DUSSOLLIER
28/09	10h00-13h00	« <i>La médiation culturelle</i> »	3h	Claudine DUSSOLLIER
28/09	14h00-17h00	« <i>La médiation culturelle</i> »	3h	Claudine DUSSOLLIER
18/10	10h00-13h00	« <i>Production et diffusion d'un spectacle</i> » Dans le spectacle vivant, la création naît d'un travail collectif où artistes et techniciens collaborent. Le chargé de production et diffusion, considéré comme maillon central de l'équipe, joue un rôle actif dans la création des projets artistiques et leur mise en place. Le cours permet d'acquérir les connaissances de base et les bonnes pratiques pour assurer le montage administratif et financier d'un dossier artistique et d'un dossier de presse.	3h	Claudine DUSSOLLIER
18/10	14h00-17h00	« <i>Production et diffusion d'un spectacle</i> »	3h	Claudine DUSSOLLIER
19/10	10h00-13h00	« <i>Production et diffusion d'un spectacle</i> »	3h	Claudine DUSSOLLIER
19/10	14h00-17h00	« <i>Production et diffusion d'un spectacle</i> »	3h	Claudine DUSSOLLIER
5/10	10h00-13h00	« <i>L'Europe dans les politiques culturelles</i> » Après le succès des programmes Culture et MEDIA, la Commission a lancé Europe créative en 2014, un programme-cadre consolidé qui soutient les secteurs européens de la culture et de la création. Comment renforcer les dynamiques de production et de diffusion artistiques sur les territoires grâce au programme Europe créative ? Il s'agira à partir de réflexions sociopolitiques et d'études de cas concrets de comprendre quels sont les enjeux et les modalités de mise en place de projets culturels européens notamment dans le domaine du spectacle vivant.	3h	Giulia FILACANAPA
5/10	14h00-17h00	« <i>L'Europe dans les politiques culturelles</i> »	3h	Giulia FILACANAPA
9/11	10h00-13h00	« <i>L'Europe dans les politiques culturelles</i> »	3h	Giulia FILACANAPA
9/11	14h00-17h00	« <i>L'Europe dans les politiques culturelles</i> »	3h	Giulia FILACANAPA
30/11	14h00-18h00	« <i>L'Europe dans les politiques culturelles</i> »	4h	Giulia FILACANAPA
Volume horaire total			40 h	